

Compte rendu de la séance du 20 mai 2021

Secrétaire(s) de la séance: Alain FONTENAY

Ordre du jour:

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion du 15 avril 2021

Décisions du maire prises en vertu des pouvoirs délégués par le conseil municipal

1/ CONVENTION DE PARTENARIAT POUR UN PORTAIL COMMUN DE RESSOURCES NUMERIQUES POUR LA BIBLIOTHEQUE

2/ DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET COMMUNE

3/ ORGANISATION DES ELECTIONS LEGISLATIVES DES 30 MAI ET 06 JUIN 2021

4/ QUESTIONS DIVERSES

Délibérations du conseil:

1/ CONVENTION DE PARTENARIAT POUR UN PORTAIL COMMUN DE RESSOURCES NUMERIQUES POUR LA BIBLIOTHEQUE (2021 25)

Le maire indique que la commune adhère depuis 2018 par l'intermédiaire du Conseil départemental à un portail numérique dénommé Nom@de qui donne accès à des livres, films et autoformation en ligne dont les objectifs sont multiples.

La convention d'adhésion étant arrivée à échéance, il est proposé de la renouveler pour une durée d'un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction et au plus tard le 30 septembre 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de renouveler le partenariat au portail commun de ressources numériques Nom@de ;
- charge le maire de signer la convention ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

2/ DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET COMMUNE (2021 26)

Le maire indique que deux opérations d'investissement vont nécessiter des décisions modificatives sur le programme "ARCHIVES MAIRIE" en raison de modification de travaux et sur le programme CIMETIERE suite à l'achat de trois cases de columbarium afin de répondre à la demande d'administrés.

Le maire propose de prendre les crédits en fonctionnement sur l'article 022 dépenses imprévues et présente au conseil municipal les décisions modificatives suivantes :

	DEBIT		CREDIT
article 022 :	- 3 666,62 €	article 21311-196 :	+ 812,62 €
		article 21316-199 :	+ 2 854,00 €
article 023 :	+ 3 666,62 €	article 021 :	+ 3 666,62 €
TOTAL :	- 3 666,62 €	TOTAL :	+ 3 666,62 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à effectuer le virement de crédits présenté ci-avant.

3/ ORGANISATION DES ELECTIONS LEGISLATIVES DES 30 MAI ET 06 JUIN 2021

Le conseil municipal organise la composition des bureaux de vote pour les deux tours de scrutin des législatives ainsi que pour les deux tours des deux bureaux de vote concomitants des élections départementales et régionales qui se dérouleront les 20 et 27 juin 2021.

4/ QUESTIONS DIVERSES - Le Conseil :

- évoque l'arrivée de la fibre dans la commune et l'information aux habitants de la commune ;
- prévoit les articles à insérer dans le prochain journal communal ;
- entend les comptes-rendus de réunions des divers syndicats et instances ;
- est informé des réunions et visites organisées avec VEOLIA EAU pour le circuit d'eau, l'ADAC 37 pour les aménagements paysagers ;
- entend le point fait sur l'embauche du jeune en Parcours Emploi Compétences depuis le 17 mai 2021
- soulève et répond aux diverses questions ;
- prévoit la prochaine réunion de conseil le jeudi 17 juin 2021 (en fonction de l'ordre du jour) ;

La séance est levée à 22h50.

Fait à Mouzay, le 10 juin 2021
Le maire,
Marie RONDWASSER.

